



# TRIAL CLUB LOURDAIS

U.F.O.L.E.P. N° 65 286 020

## Convocation Assemblée Générale ordinaire

***L'assemblée générale ordinaire du Trial Club Lourdais se tiendra  
le vendredi 4 novembre 2022 à 18h30 à Lourdes.***

Dimitri accepte à nouveau de nous recevoir à l'hôtel le Padou. Encore merci.

Ordre du jour :

- **Rapport d'activités 2022** : présenté par Pascal et Serge
- **Rapport financier** présenté par Serge. Proposition du montant des adhésions 2021-2022.
- Vote du rapport moral, du rapport financier et du montant des adhésions 2021-2022
- **Élection du comité directeur**. 2021, renouvellement tiers sortant. 11 membres.

Rappel statuts : Le CD est renouvelable par tiers tous les deux ans, en 2022 par de renouvellement mais, à chaque AG on peut remplacer ceux qui ne souhaitent plus être membres. Ils doivent informer le bureau de leur intention.

**Suspension de séance de l'AG**, le nouveau CD se réunit pour désigner le président et les autres membres du bureau.

- **Reprise de L'AG** pour un échange sur les objectifs pour l'exercice 2023 avec décisions possibles.
- Montant de la cotisation TCL 2023 – montant de la licence assurance UFOLEP + cotisation TCL
- Questions diverses

Clôture de l'assemblée générale.

À l'issue de cette AG et vous remerciant de votre participation, on trinque.

**Pascal SALVANS, président**

Si vous ne pouvez pas être présent, remplir la procuration ci-dessous et la retourner à [sbolle49@orange.fr](mailto:sbolle49@orange.fr)  
Vous pouvez ajouter un commentaire.

**Procuration** : (1 procuration) Je soussigné

donne pouvoir à \_\_\_\_\_ pour me représenter et voter toutes décisions portées lors

de l'assemblée générale du 4-11-2022.

Date

Signature

Membre du CD : votre intention